



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 110320

Texte de la question

M. Fernand Siré appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la hausse des tarifs de l'électricité et des abonnements qui inquiète fortement nos concitoyens. Au 1er janvier 2011, les tarifs d'EDF ont augmenté d'environ 3 %, ce qui s'est traduit par une hausse de la facture d'électricité de 7 % en six mois. Le Gouvernement a annoncé que le prix de l'électricité pour les ménages augmenterait de 2,9 % au 1er juillet 2011 et que les tarifs resteraient ensuite inchangés jusqu'au 1er juillet 2012. Nos concitoyens ont appris dans la presse qu'EDF, contrôlé à près de 85 % par l'État, aurait fait la demande auprès du Gouvernement d'augmenter les tarifs. Aussi, les Français s'inquiètent des conséquences que cela pourrait avoir sur leurs prochaines factures. Alors que le pouvoir d'achat des Français est déjà restreint, il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour mettre un terme à l'inflation du prix de l'électricité.

Données clés

Auteur : [M. Fernand Siré](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110320

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2011, page 5969

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)